

Luxembourg, le 25 janvier 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

*« Depuis le 1er janvier 2021, le ministère de la Santé a envoyé 5.226 invitations à la vaccination contre le Covid-19 aux groupes prioritaires. Jusqu'au 20 janvier, 1.637 personnes ont répondu à l'invitation et ont été vaccinées.*

*Donc, un grand nombre des personnes contactées n'ont pas pris de rendez-vous pour la vaccination, ce qui signifie que le vaccin est disponible pour d'autres personnes.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé:*

- Les personnes qui demandent la vaccination doivent-elles se désinscrire si elles ne veulent pas se faire vacciner ?*
- Dans l'affirmative, quel est le délai fixé pour se désinscrire ?*
- Combien de refus sont attendus en pratique jusqu'à ce que le prochain groupe de personnes puisse être immédiatement traité, afin de perdre le moins de temps possible et de vacciner le plus de personnes possible ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gilles BAUM  
Député



André BAULER  
Député